

# Insee Conjoncture

Île-de-France



N° 20

Mai 2018

## Bilan économique 2017

### Une année faste pour l'économie francilienne

## **Dossier réalisé en partenariat avec :**

### [Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision pour les Caf d'Île-de-France \(CTRAD\)](#)

Danie Chemineau, Delphine Guérin  
101, rue Nationale - 75013 Paris  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### [Fonds CMU](#)

Stéphane Runfola  
Tour Onyx - 10, rue Vandrezanne - 75013 Paris  
[www.cmu.fr](http://www.cmu.fr)

### [Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France \(Direccte\)](#)

Benoît Trinquier  
19, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers  
[www.direccte.gouv.fr](http://www.direccte.gouv.fr)

### [Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France \(DRIEA\)](#)

Philippe Monier  
21-23, rue Miollis - 75732 Paris CEDEX 15  
[www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

### [Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France \(Driaaf\)](#)

Hassane Boulebnane, Annie Kirthichandra  
18, avenue Carnot - 94234 Cachan CEDEX  
[www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr](http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr)

### [Comité régional du tourisme Paris Île-de-France \(CRT Paris Île-de-France\)](#)

Mathieu Belliard  
11, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris  
[www.nouveau-paris-ile-de-france.fr](http://www.nouveau-paris-ile-de-france.fr)

### [Contributions Insee Île-de-France](#)

Boubacar Diallo, Samuel Deheeger  
Coordination et relecture : Michèle Debosque

## **Avertissement**

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

# Avant-propos

## L'année économique 2017

Chaque année, la direction régionale de l'Insee Île-de-France publie le bilan économique régional de l'année écoulée. Cet état des lieux retrace les principaux faits et tendances de l'année en s'appuyant sur des données consolidées.

La situation économique de l'Île-de-France en 2017 est exposée à travers huit chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale qui sont produits par les experts des différents domaines présentés. Ces analyses sont complétées d'une synthèse régionale et d'un chapitre de cadrage sur la conjoncture nationale.

Piloté et coordonné par l'Insee, ce bilan n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État et des organisations partenaires de l'Insee qui y ont contribué par leurs statistiques et leurs analyses. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

La directrice régionale de l'Insee Île-de-France

A handwritten signature in black ink, enclosed within a hand-drawn oval shape. The signature appears to be 'M. Parent'.

Marie-Christine Parent



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse régionale</b>	<b>6</b>
Une année faste pour l'économie francilienne	
<b>Contexte national</b>	<b>7</b>
L'économie française progresse vivement en 2017	
<b>Emploi</b>	<b>8</b>
L'emploi francilien bat des records en 2017	
<b>Chômage</b>	<b>10</b>
Hausse de la demande d'emploi, mais baisse du taux de chômage en 2017	
<b>Démographie des entreprises</b>	<b>12</b>
La création d'entreprises maintient son dynamisme en 2017	
<b>Agriculture</b>	<b>14</b>
En 2017, des récoltes satisfaisantes mais des prix toujours bas	
<b>Construction</b>	<b>16</b>
2017, une excellente année pour la construction et la commercialisation de logements neufs	
<b>Tourisme</b>	<b>18</b>
La fréquentation touristique francilienne rebondit sensiblement en 2017	
<b>Transport</b>	<b>20</b>
2017, une bonne année pour le trafic aérien et les transports collectifs	
<b>Bilan social</b>	<b>22</b>
Le nombre d'allocataires du RSA socle et de bénéficiaires de la CMU-C se stabilise en 2017	
<b>Définitions</b>	<b>24</b>

# Synthèse régionale

## Une année faste pour l'économie francilienne

Michèle Debosque, Insee Île-de-France, Services études et diffusion

### Des records dans la hausse de l'emploi et la baisse du taux de chômage

Avec 80 000 créations nettes en 2017, l'emploi salarié marchand accélère par rapport à 2016. Il augmente de 1,9 % en Île-de-France - une hausse inédite depuis 2008 - contre 1,6 % en France hors Mayotte (*figure 1*). Le secteur tertiaire marchand reste le moteur de cet essor. Celui-ci est désormais soutenu par le secteur de la construction qui renoue avec de fortes créations d'emplois (+ 12 000) en lien avec le dynamisme de la construction de logements. L'intérim progresse plus vite que les autres secteurs tertiaires (+ 8,4 %) malgré un ralentissement observé depuis le deuxième trimestre 2017.

En parallèle, le taux de chômage francilien s'améliore de 1,0 point en un an (*figure 2*), contre - 1,1 en France métropolitaine. Même si on est encore loin des niveaux planchers atteints avant la crise, le taux de chômage s'est réduit à 7,7 % de la population active au quatrième trimestre 2017. Cependant, après un léger recul en 2016, le nombre de demandeurs d'emploi (997 000) progresse à nouveau en Île-de-France en 2017 : + 0,7 % pour la catégorie A (sans aucune activité) et + 2,6 % pour les catégories A, B, C (immédiatement disponibles). L'année 2017 a été marquée par la fin de certains dispositifs de soutien à l'emploi (emplois aidés) et à la formation.

Le nombre de foyers allocataires percevant le RSA socle se stabilise. En 2017, cette prestation est versée à 320 700 foyers couvrant 611 500 personnes, soit 5,1 % de la population francilienne.

### Créations d'entreprises en hausse et défaillances en baisse

Dans la même dynamique, les créations d'entreprises atteignent leur plus haut niveau depuis 2010, avec 178 500 entreprises créées en Île-de-France : + 10,1 % en un an contre + 6,8 % en France métropolitaine. Cette dynamique s'observe dans tous les secteurs et principalement celui des services aux entreprises. En 2017, la moitié des créations d'entreprises franciliennes (87 000) relèvent du statut de micro-entrepreneur. Le

nombre de nouveaux micro-entrepreneurs atteint son plus haut niveau depuis la création de ce statut en 2009.

Parallèlement, le nombre de défaillances d'entreprises baisse de 6,7 % en Île-de-France, au même rythme qu'au niveau national (- 6,0 %). En 2017, le nombre de défaillances est le plus faible enregistré depuis décembre 2013.

### Excellente année pour la construction et la commercialisation de logements neufs

Avec un volume de 99 400 logements autorisés en 2017, la production francilienne de logements confirme sa reprise. Par rapport à 2016, elle augmente de 12,6 % en Île-de-France contre 8,0 % en France métropolitaine. En 2017, le volume annuel d'ouvertures de chantiers s'élève à 82 100 logements, dépassant ainsi la barre des 70 000, en hausse de 23,5 % par rapport à 2016.

En 2017, les surfaces autorisées de locaux d'activité progressent de 21,3 %, alors qu'elles baissent en France métropolitaine (- 1,3 %). Après le creux de 2014, la construction francilienne de locaux non résidentiels se redresse.

En 2017, les réservations de logements neufs en Île-de-France atteignent un niveau record avec 35 400 unités, soit une hausse de 5,4 % par rapport à 2016, contre + 2,1 % en France métropolitaine. Ces réservations représentent plus du quart des transactions enregistrées en France métropolitaine.

### La fréquentation touristique francilienne retrouve son niveau d'avant les attentats

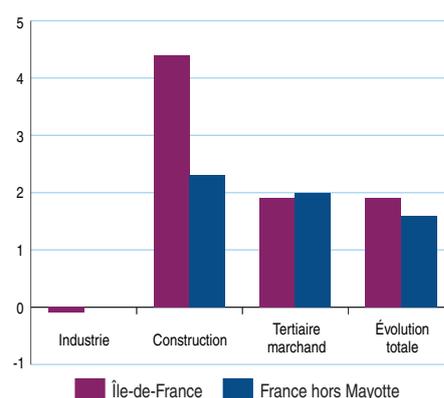
En 2017, le tourisme se redresse, après une année 2016 marquée par les effets des attentats terroristes, les intempéries et les mouvements sociaux. Avec 68 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière francilienne augmente nettement par rapport à 2016 (+ 9,5 %) et dépasse son niveau d'avant les attentats (+ 4,3 % et + 2,5 % par rapport à 2015). Après une forte désaffection de la clientèle étrangère, l'embellie est surtout due au re-

tour de celle-ci et, dans une moindre mesure, de la clientèle française.

La fréquentation des principaux sites touristiques franciliens est orientée à la hausse par rapport à 2016. Le retour des touristes mais aussi celui des groupes scolaires expliquent en grande partie ces bons résultats. ■

#### 1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

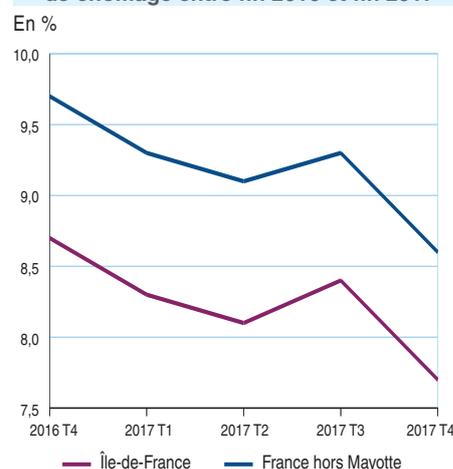
Évolution annuelle fin 4<sup>e</sup> trimestre 2017 (en %)



Données CVS provisoires.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

#### 2 Évolution trimestrielle du taux de chômage entre fin 2016 et fin 2017



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

# Contexte national

## L'économie française progresse vivement en 2017

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle

### La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : + 3,9 % après + 3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+ 6,5 % après + 4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité se reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+ 2,3 % après + 1,7 % en 2016), essentiellement du fait des États-Unis (+ 2,3 % après + 1,5 %), portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+ 1,8 % après + 1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : + 2,5 % après + 1,8 % avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+ 5,3 % après + 3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à + 5,3 % après + 2,0 %.

### L'économie française accélère franchement en 2017

En 2017, le PIB français progresse de 2,2 % en volume, après + 1,2 % en 2016. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 3).

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %). Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour + 0,2 point à la croissance annuelle, après - 0,4 point en 2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

En effet, la demande intérieure hors stocks ralentit un peu (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à + 0,8 point en 2017 après + 1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,1 % après + 2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+ 0,5 % après + 0,7 %) mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016 faisant suite à des replis les années précédentes, dont - 4,6 % en 2015).

### La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+ 4,5 % après + 2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008. L'investissement des ménages progresse très fortement (+ 5,6 % après + 2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques. Malgré une diminution des livraisons de matériels

militaires, l'investissement public accélère en 2017 (+ 1,4 % après + 0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics. Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà dynamique en 2016 (+ 3,4 %), accélère encore en 2017 (+ 4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

### L'accélération de l'emploi a conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

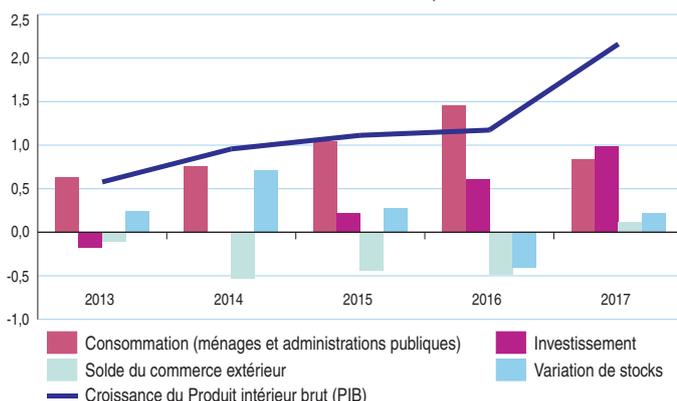
L'emploi total accélère : + 261 000 sur un an fin 2017, après + 251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 257 000 après + 213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité. Ainsi, le taux de chômage en France entière baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

### Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+ 1,3 % après - 0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+ 2,6 % après + 1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+ 1,3 % après + 1,8 %) (figure 4). ■

### 3 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution

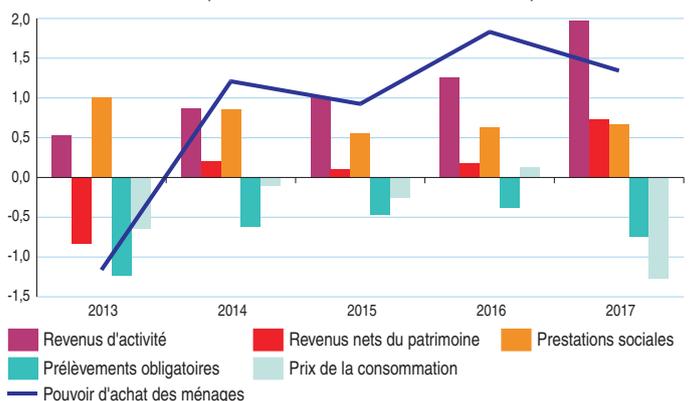
Variations annuelles du PIB en %, contributions en points



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

### 4 Évolution du pouvoir d'achat des ménages et de ses composantes

Variations annuelles du pouvoir d'achat en %, contributions en points



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

# Emploi

## L'emploi francilien bat des records en 2017

En 2017, l'emploi salarié marchand progresse de 1,9 % par rapport à 2016, grâce au secteur tertiaire marchand, intérim compris. Dans le secteur de la construction, les emplois augmentent (+ 4,4 %) pour la première fois depuis 2007. L'embellie sur le marché de l'emploi concerne tous les départements franciliens, mais dans une moindre mesure les départements des Yvelines et du Val-de-Marne.

Samuel Deheeger, Insee Île-de-France, Service études et diffusion

Fin 2017, plus de 4 millions de personnes sont salariées des secteurs marchands non agricoles en Île-de-France, soit un peu plus du quart des personnes en emploi en France hors Mayotte.

En un an, l'emploi salarié francilien a progressé de 1,9 % (80 000 emplois), contre + 1,6 % en France hors Mayotte (*figure 1*). Cette performance, inédite depuis 2008, est due essentiellement à l'embellie du secteur tertiaire marchand et au redémarrage de la construction.

### Le secteur tertiaire, moteur de l'emploi salarié marchand

En Île-de-France, le dynamisme du secteur tertiaire marchand s'affirme avec une augmentation des effectifs de 1,9 % par rapport à 2016, au même rythme qu'au niveau national (*figure 2*).

L'emploi dans l'intérim continue de progresser plus vite que dans les autres secteurs tertiaires (+ 8,4 %) (*figure 3*). Il s'agit pourtant d'un ralentissement, obser-

vable depuis le deuxième semestre 2017. Le retour de la croissance incite les chefs d'entreprise à recruter en privilégiant des contrats plus longs. C'est surtout le retour de fortes créations d'emplois dans la construction qui marque l'année 2017 par rapport à 2016. En effet, ce secteur a embauché 12 000 personnes en un an. Cette croissance est portée par le retour de l'investissement des ménages en logements neufs et le maintien des taux d'intérêt bas.

Dans l'hébergement-restauration, les créations de postes s'accroissent (11 000 postes créés) et marquent le retour de l'activité touristique à des niveaux comparables à la période pré-attentats. À lui seul, le secteur des services aux entreprises fournit près de 30 000 emplois supplémentaires. La hausse est deux fois plus forte que dans l'ensemble du pays. Le dynamisme du secteur information-communication se confirme, avec une légère accélération depuis 2016. Pour la première fois depuis 2008, même l'industrie ne perd plus de postes en rythme annuel.

### L'emploi progresse de nouveau dans tous les départements

En 2017, l'emploi a progressé dans tous les départements franciliens, mais de façon différente (*figure 4*). La situation est particulièrement dynamique en Seine-et-Marne avec une hausse de 4 % des emplois salariés, portée par le secteur de la construction. Dans les Yvelines et le Val-de-Marne, les progressions sont faibles (respectivement + 0,3 % et + 0,4 %). Dans les autres départements franciliens, l'évolution est conforme à la moyenne régionale. Même si l'emploi à Paris ne progresse que de 2 % par rapport à 2016, le département reste un grand pourvoyeur d'emplois dans la région, avec 25 500 créations de postes sur 78 000 en Île-de-France, soit plus de 30 %.

L'hétérogénéité du secteur tertiaire marchand et de la construction dans les différents départements explique en partie les écarts observés. Les créations de postes sont importantes dans la construction, où les travaux du Grand Paris Express contribuent aux embauches. ■

### Les estimations trimestrielles d'emploi

À partir des résultats du premier trimestre 2017, les estimations trimestrielles d'emploi localisées commentées dans les notes de conjoncture régionale sont réalisées en partenariat avec l'Acosaf et les Urssaf (champ hors intérim) ainsi que la Dares (sur l'intérim). La synthèse de l'ensemble des éléments est assurée par l'Insee. Parallèlement aux publications régionales de l'Insee, les Urssaf publient des StatUr notamment sur les effectifs salariés. Les niveaux publiés dans ces deux publications sont différents (emploi en personnes physiques pour l'Insee contre nombre de postes pour les Urssaf) en raison des écarts de champ et de concept.

Sur le champ commun, les taux d'évolutions peuvent différer légèrement sur les échelons agrégés présentés dans les notes de conjoncture et les StatUr, compte tenu d'effets de composition liés aux écarts de niveaux.

Par ailleurs, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

### Pour en savoir plus

- Chevrot J., Debosque M., Rabadeux D., Trinquier B., « Les voyants de l'économie francilienne sont au vert », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 19, avril 2018.

## 1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands (en %)

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2016/2011 (1)	
	Île-de-France	Île-de-France	France hors Mayotte	Île-de-France	France hors Mayotte
<b>Industrie</b>	<b>437,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,9</b>
Industrie agroalimentaire	51,4	2,3	1,2	0,8	0,2
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	79,6	-0,9	-1,2	-0,1	-0,1
Biens d'équipement	71,9	-0,3	-0,2	-1,3	-1,4
Matériels de transport	71,5	-0,3	-0,1	-1,5	-1,2
Autres branches industrielles	163,2	-0,1	0,0	-1,9	-1,4
<b>Construction</b>	<b>274,0</b>	<b>4,4</b>	<b>2,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-2,0</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>3 516,4</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>
Commerce	705,9	0,5	0,8	0,4	0,1
Transports	365,3	0,4	0,6	0,0	0,0
Hébergement-restauration	309,6	3,7	3,4	1,3	1,1
Information-communication	400,0	2,7	3,0	0,3	0,9
Services financiers	335,9	0,7	0,4	0,1	0,5
Services immobiliers	79,0	-1,0	-0,7	0,2	0,2
Services aux entreprises	960,8	3,0	3,0	1,5	1,7
Services aux ménages	248,2	0,7	-0,2	0,9	0,7
Intérim	111,7	8,4	8,2	2,0	3,1
<b>Total</b>	<b>4 228,1</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>

Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

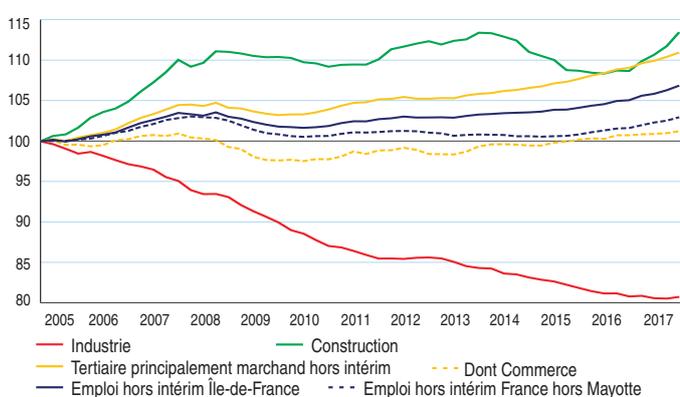
(1) Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

## 2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Île-de-France

Indice base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2005



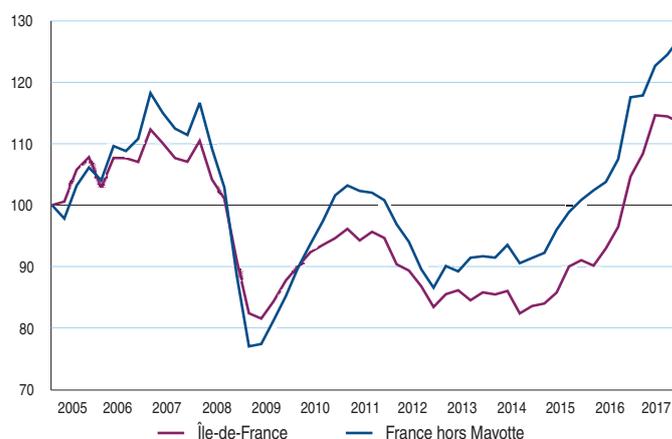
Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

## 3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

Indice base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2005



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

## 4 Emploi salarié par département et par secteur (en %)

	Au 4 <sup>e</sup> trimestre 2017 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Paris	1 329,0	-2,6	5,4	2,1	1,2	10,2	2,0
Seine-et-Marne	326,0	0,8	6,8	4,2	2,1	14,4	3,9
Yvelines	366,8	1,0	0,2	0,2	-1,0	0,5	0,3
Essonne	311,8	-0,5	4,4	2,2	0,9	5,8	2,0
Hauts-de-Seine	852,6	-0,7	1,5	2,6	0,4	7,0	2,2
Seine-Saint-Denis	429,3	2,3	8,8	1,0	-0,6	20,3	1,9
Val-de-Marne	360,7	1,1	2,4	0,1	-0,9	12,1	0,4
Val-d'Oise	251,9	-0,8	5,8	1,9	1,4	-5,0	2,0
<b>Île-de-France</b>	<b>4 228,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>4,4</b>	<b>1,9</b>	<b>0,5</b>	<b>8,4</b>	<b>1,9</b>

Données corrigées des variations saisonnières. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

# Chômage

## Hausse de la demande d'emploi, mais baisse du taux de chômage en 2017

À la fin de l'année 2017, 997 000 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles (catégories A, B et C) étaient inscrits à Pôle emploi en Île-de-France. Parmi eux, 667 800 n'avaient exercé aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). En un an, le nombre de demandeurs d'emploi progresse de 0,7 % en catégorie A et de 2,6 % en catégories A, B et C. La fin de certains dispositifs d'aide à l'emploi contribue à cette hausse, plus perceptible chez les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée. Cependant, en phase avec la reprise de l'emploi, le taux de chômage est en baisse de 1,0 point en un an et s'établit à 7,7 % au quatrième trimestre 2017, un taux toutefois supérieur à celui des régions de l'ouest de la France.

Benoît Trinquier, Direccte Île-de-France

En 2017, et après le léger recul de 2016, le nombre de demandeurs d'emploi progresse à nouveau en Île-de-France. En effet, en un an, l'augmentation du nombre d'inscrits à Pôle emploi est de 0,7 % en catégorie A et de 2,6 % en prenant en compte l'activité réduite (catégories A, B et C), contre respectivement - 2,0 % et - 0,2 % en 2016 (figure 1). En France métropolitaine, la demande d'emploi en catégorie A est en légère baisse (- 0,2 %).

Tous les départements franciliens enregistrent une hausse, à l'exception de l'Essonne pour la seule catégorie A (- 0,4 %). La Seine-Saint-Denis est le département le plus touché en 2017 (+ 3,8 % en catégories A, B et C et +1,6 % en catégorie A).

### Une nette augmentation du nombre d'inscrits pour les seniors, les femmes et les demandeurs de longue durée

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, amorcée fin 2015, se prolonge en 2017, bien qu'à un rythme moins soutenu qu'en 2016. Elle reste plus importante pour la catégorie A (- 2,9 %) que pour les catégories A, B et C (-1,2 %). Ces évolutions sont très proches de celles enregistrées en France métropolitaine.

En croissance depuis le deuxième trimestre 2008, la demande d'emploi des seniors (50 ans ou plus) reste orientée à la hausse en 2017 (+ 4,8 % en catégories A, B et C). Au-delà des facteurs démographiques (vieillesse), cette augmentation peut s'expliquer par l'abandon des dispositifs incitatifs de retrait du marché du travail des seniors (retraite anticipée, dispense de recherche d'emploi, etc.). Par conséquent, en dix ans, la part des seniors parmi les demandeurs d'emploi franciliens est passée de 17 % à 26 %.

La demande d'emploi progresse davantage pour les femmes (+ 4,3 % sur un an en catégories A, B et C) que pour les hommes (+ 0,9 %), l'écart se creusant depuis début 2015. Si la demande d'emploi des hommes a, dans un premier temps, été plus affectée par la crise de 2008, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi est similaire pour les hommes et les femmes sur les dix dernières années (+ 72 % entre décembre 2007 et décembre 2017).

En baisse en 2016, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (catégories A, B et C) repart à la hausse en un an en 2017 (+ 6,2 % contre + 5,4 % en France métropolitaine). Cette évolution est en partie imputable au recul des entrées en stage (catégorie D), lui-même découlant de la fin du plan « 500 000 demandeurs d'emploi en formation ». Dans la région, les entrées en stage diminuent ainsi de 43 % en un an, ce qui contribue à une baisse d'un quart du nombre de demandeurs en catégorie D (- 24,7 %). Par ailleurs, plus généralement, la reprise de l'activité économique a pu favoriser le retour à l'emploi des derniers inscrits, au détriment des demandeurs de longue durée, dont la part passe de 42,0 % à 43,8 % entre décembre 2016 et décembre 2017.

### Une forte baisse du taux de chômage

En Île-de-France, plus de 250 000 personnes se situent à la frontière entre inactivité et chômage (halo autour du chômage). Leur positionnement sur le marché du travail contribue à rehausser la demande d'emploi sans affecter le taux de chômage au sens du BIT. Au quatrième trimestre 2017, en Île-de-France comme en France métropolitaine, celui-ci atteint son plus bas niveau depuis fin 2009 avec respective-

ment 7,7 % et 8,6 % de la population active (figure 2).

Les Pays de la Loire et la Bretagne affichent toutefois un niveau inférieur, respectivement 7,3 % et 7,4 % (figure 3). Par rapport au quatrième trimestre 2016, le taux de chômage francilien est en repli de 1,0 point, contre -1,1 en France métropolitaine. Cette baisse, la plus forte en un an depuis le deuxième trimestre 2008 (figure 4), est commune à l'ensemble des départements franciliens. La Seine-Saint-Denis, qui connaît le taux de chômage le plus élevé au sein de la région (11,4 % au quatrième trimestre 2017), est le département qui bénéficie du recul le plus prononcé (- 1,4 point). ■

### Politique de l'emploi

En 2017, les entrées dans les dispositifs de la politique de l'emploi diminuent fortement (figure 5). Comme au niveau national, l'Île-de-France perd un grand nombre d'emplois aidés du secteur marchand (- 68 %) et du secteur non marchand (- 29 %). La diminution des contrats d'apprentissage du privé est plus contenue (- 4 %). En revanche, l'année 2017 est marquée par la création d'un parcours contractualisé (PACSA) pour accompagner les jeunes vers l'emploi. Ce dispositif, suivi par les Missions locales, comprend un volet « garantie jeunes » en direction des jeunes les plus en difficulté. Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) a, quant à lui, été supprimé.

### Pour en savoir plus

- Site de la Direccte Île-de-France : <http://idf.direccte.gouv.fr>.
- Chevrot J., Debosque M., Rabadeux D., Trinquier B., « Les voyants de l'économie francilienne sont au vert », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 19, avril 2018.

## 1 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016* (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	500,4	344,8	0,9	-1,1
Femmes	496,6	323,0	4,3	2,7
Moins de 25 ans	96,5	68,6	-1,2	-2,9
25 à 49 ans	642,8	420,0	2,3	0,5
50 ans ou plus	257,7	179,2	4,8	2,6
Inscrits depuis un an ou plus	436,7	nd	6,2	nd
<b>Île-de-France</b>	<b>997,0</b>	<b>667,8</b>	<b>2,6</b>	<b>0,7</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>5 683,2</b>	<b>3 523,6</b>	<b>2,5</b>	<b>-0,2</b>

nd : données non disponibles.

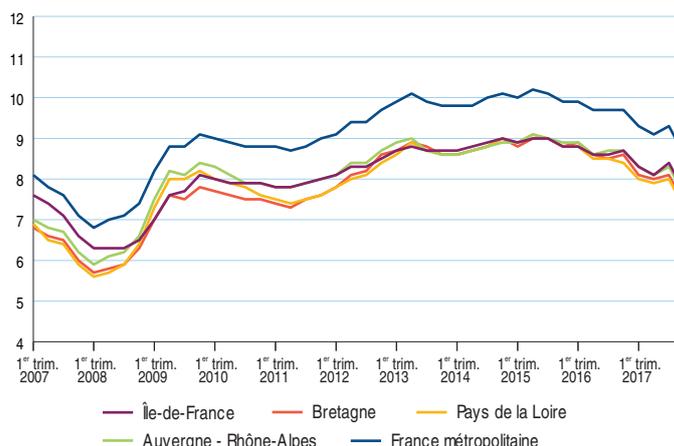
\* Évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.

Données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares.

## 3 Taux de chômage trimestriel

En % de la population active



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 2 Taux de chômage

En % de la population active

	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4 (p)	Évolution 2017T4 / 2016T4 (en points de %)
Paris	7,8	7,5	7,3	7,5	6,9	-0,9
Seine-et-Marne	8,0	7,6	7,4	7,7	7,1	-0,9
Yvelines	7,4	7,0	6,9	7,3	6,6	-0,8
Essonne	7,8	7,4	7,2	7,5	6,8	-1,0
Hauts-de-Seine	7,6	7,2	7,0	7,4	6,7	-0,9
Seine-Saint-Denis	12,8	12,1	11,9	12,2	11,4	-1,4
Val-de-Marne	8,9	8,5	8,2	8,6	7,9	-1,0
Val-d'Oise	10,1	9,6	9,4	9,8	9,0	-1,1
<b>Île-de-France</b>	<b>8,7</b>	<b>8,3</b>	<b>8,1</b>	<b>8,4</b>	<b>7,7</b>	<b>-1,0</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>9,7</b>	<b>9,3</b>	<b>9,1</b>	<b>9,3</b>	<b>8,6</b>	<b>-1,1</b>

(p) données provisoires.

Données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 4 Évolution trimestrielle du taux de chômage

En % de la population active



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 5 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2016	2017 (p)	Évolution 2017/2016 (en %)
<b>Contrats en alternance</b>			
Contrats d'apprentissage du secteur privé	54 810	52 375	-4,4
<b>Emplois aidés du secteur marchand</b>			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	11 718	3 628	-69,0
Emplois d'avenir	1 700	720	-57,6
<b>Emplois aidés du secteur non marchand</b>			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	33 643	25 196	-25,1
Emplois d'avenir	7 008	3 736	-46,7
<b>Mesures d'accompagnement des jeunes</b>			
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	///	33 377	///
<i>dont Garantie jeunes</i>	///	7 288	///

(p) données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Note : les contrats de professionnalisation n'apparaissent pas dans ce tableau, faute d'évaluations régionales sur l'ensemble de l'année. Entre juin 2016 et mai 2017, 59 000 contrats de ce type ont été comptabilisés en Île-de-France.

Champ : contrats débutés (conventions initiales et renouvellements) en 2016 et 2017 auprès d'employeurs franciliens.

Source : ASP/Dares février 2018 - Traitements Directe Île-de-France.

# Démographie des entreprises

## La création d'entreprises maintient son dynamisme en 2017

En 2017, la création d'entreprises poursuit sa progression en Île-de-France, profitant à tous les types d'entreprises et à tous les départements. Les secteurs des services aux entreprises et du commerce, transport, hébergement et restauration sont les plus dynamiques. Le micro-entrepreneuriat devient le principal moteur des créations d'entreprises. En parallèle, les défaillances d'entreprises régressent.

Boubacar Diallo, Insee Île-de-France, Service études et diffusion

En 2017, 178 500 entreprises sont créées en Île-de-France dans les secteurs marchands non agricoles, soit 16 300 de plus qu'en 2016. Le nombre de créations augmente plus fortement dans la région qu'en France métropolitaine (respectivement + 10,1 % et + 6,8 %). Les créations franciliennes arrivent ainsi à leur plus haut niveau depuis 2010. Tous les secteurs d'activité contribuent à cet essor, et en premier les services aux entreprises. Les créations progressent dans tous les départements, et plus rapidement dans ceux de la petite couronne.

### Le micro-entrepreneuriat, principal moteur des créations franciliennes

En 2017, 87 000 nouveaux micro-entrepreneurs sont enregistrés en Île-de-France, ce qui représente près de la moitié des créations d'entreprises franciliennes (figure 1). Ce nombre croît fortement par rapport à 2016 (+ 14,7 %), à un rythme plus soutenu qu'au niveau national (+ 8,6 %), atteignant son plus haut niveau depuis la mise en place du régime en 2009. Dans la région, les créations de sociétés augmentent de 3,9 % en 2017 (66 600 nouvelles sociétés), à un rythme presque équivalent à celui de la France métropolitaine (+ 4,8 %). Enfin, les créations d'entreprises individuelles (25 000) progressent plus vite en Île-de-France qu'en province (respectivement + 12,1 % et + 5,7 % par rapport à 2016). L'ensemble des créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs augmente de 6,1 % en 2017.

### Hausse des créations dans tous les secteurs d'activité

En 2017, le nombre de créations d'entreprises augmente dans tous les secteurs d'activité, particulièrement dans le secteur des services aux entreprises (79 000 nouvelles entreprises, soit + 14,1 % par rapport à 2016) et celui du commerce, transport, hébergement et restauration (53 300 entreprises, soit + 8,9 % par rapport à 2016) (figure 2).

Les micro-entrepreneurs progressent dans tous les secteurs d'activité sauf dans la construction et l'industrie. C'est le cas dans le domaine du commerce, transport, hébergement et restauration (3 000 entreprises créées de plus qu'en 2016, soit + 15,3 %) et celui des services aux particuliers (11 000 entreprises créées supplémentaires, soit + 8,9 % par rapport à 2016).

Hors entreprises individuelles classiques, le secteur des services aux entreprises a fortement progressé (+ 16,9 % par rapport à 2016), notamment chez les micro-entrepreneurs (40 800 entreprises, soit + 22,4 % en un an) et dans une moindre mesure pour les sociétés (31 300 sociétés, soit + 8,4 % par rapport à 2016).

L'industrie, bien que faible en volume global de créations, a attiré beaucoup plus de créateurs d'entreprises individuelles qu'en 2016. Leur nombre a pratiquement doublé en 2017 (+ 88,9 %, après + 30,3 % en 2016). Dans la région, le secteur de la construction progresse de 2,7 %, essentiellement porté par les créations classiques (1 000 de plus qu'en 2016, soit + 11 % en un an).

### Les créations sont en hausse dans tous les départements

En 2017, les créations d'entreprises progressent dans tous les départements franciliens, avec des évolutions par rapport à 2016 supérieures à la moyenne régionale dans les départements de la petite couronne, et inférieures en grande couronne et à Paris (figure 3). Toutefois, en volume, Paris centralise plus d'un créateur sur trois avec 62 000 entreprises qui y ont été immatriculées en 2017, soit 7,2 % de plus qu'en 2016.

Le nombre de créations dans les secteurs des services aux entreprises et aux particuliers progresse dans tous les départements. Les créations dans le domaine du commerce, transport, hébergement et restauration progressent dans tous les départements, sauf à Paris (- 1,9 % par rapport à 2016).

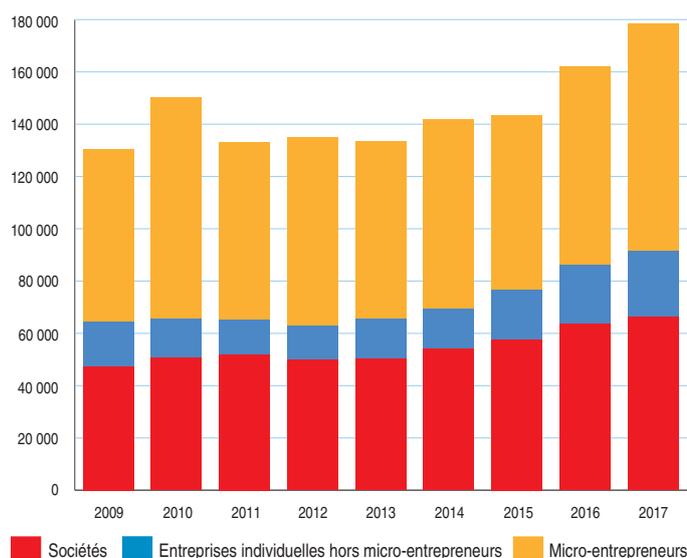
### Baisse des défaillances d'entreprises

En 2017, le nombre de défaillances d'entreprises en Île-de-France s'établit à 11 500 unités, soit une baisse de 6,7 % par rapport à 2016, au même rythme qu'en France métropolitaine (- 6,0 %) (figure 4). Le nombre de défaillances d'entreprises enregistrées en 2017 est le plus faible depuis décembre 2013. La baisse des défaillances dans la région concerne la quasi-totalité des secteurs d'activité, surtout ceux des services : services aux particuliers (- 13,6 %), services aux entreprises (- 11,9 %) et, dans une moindre mesure, la construction (- 7,4 %) (figure 5). ■

### Pour en savoir plus

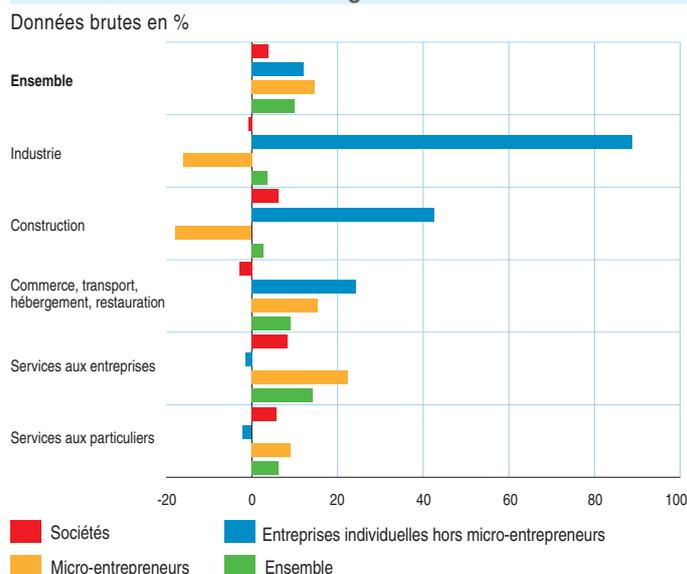
- Bonnetête F., « Les créations d'entreprises en 2017 : au plus haut niveau depuis 2010 », *Insee Première* n° 1685, janvier 2018.

## 1 Créations d'entreprises dans la région Île-de-France



Note : nombre de créations brutes.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## 2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 dans la région Île-de-France



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## 3 Créations d'entreprises par département

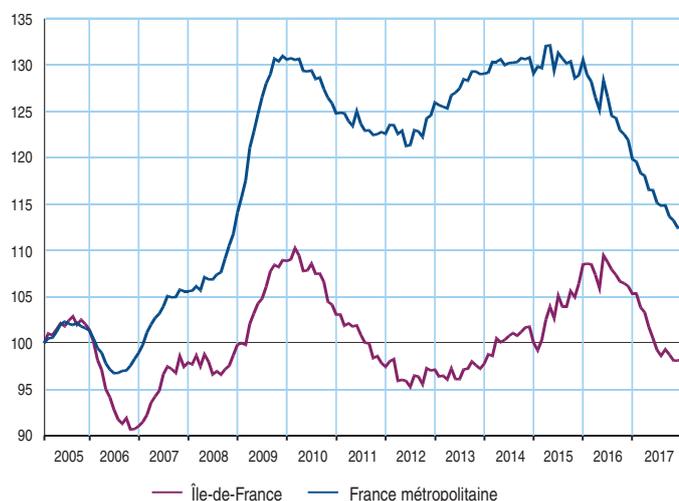
Données brutes en %

Département	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime de micro-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	
Paris	3,9	11,0	9,1	61 982	7,2			
Seine-et-Marne	4,8	8,9	10,7	12 264	8,3			
Yvelines	3,7	2,1	14,3	14 433	8,8			
Essonne	2,8	-0,8	16,6	11 797	8,3			
Hauts-de-Seine	4,0	27,1	16,9	25 288	13,1			
Seine-Saint-Denis	5,2	48,5	19,2	22 580	16,2			
Val-de-Marne	3,8	3,9	26,3	17 390	14,6			
Val-d'Oise	2,3	-2,3	17,7	12 766	7,5			
<b>Île-de-France</b>	<b>3,9</b>	<b>12,1</b>	<b>14,7</b>	<b>178 500</b>	<b>10,1</b>			
<b>France métropolitaine</b>	<b>4,8</b>	<b>6,8</b>	<b>8,6</b>	<b>575 200</b>	<b>6,8</b>			

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

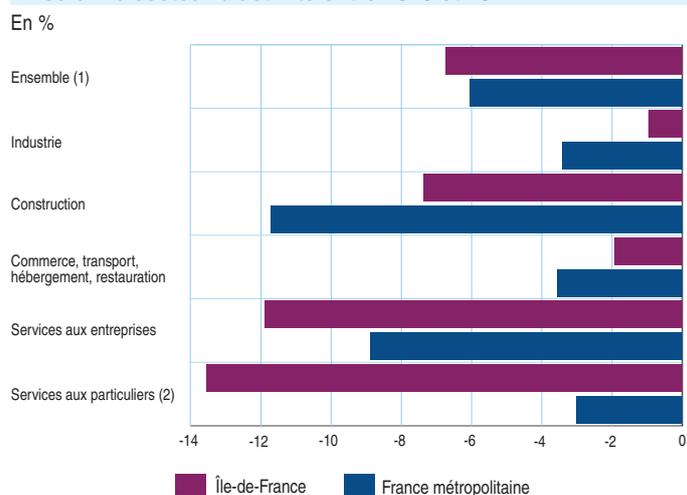
## 4 Évolution des défaillances d'entreprises

Indice base 100 en janvier 2005



Données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.  
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20 mars 2018).

## 5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2016 et 2017



(1) Y compris agriculture.  
 (2) Hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.  
 Données brutes, en date de jugement.  
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20 mars 2018).

# Agriculture

## En 2017, des récoltes satisfaisantes mais des prix toujours bas

En 2017, les récoltes franciliennes des grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux et betteraves) sont supérieures aux moyennes quinquennales, en dépit de conditions climatiques sèches et chaudes. Il s'agit d'un retour à la normale après une très mauvaise année 2016. La valeur de la production agricole régionale se redresse en 2017 sous l'effet d'une hausse des volumes récoltés, mais est encore limitée par des prix peu élevés.

Annie Kirthichandra, Hassane Boulebnane, Driaaf Île-de-France

Après s'être effondrée en 2016, la récolte de céréales retrouve un niveau normal en 2017 grâce à des conditions climatiques plus favorables. Elle s'élève à 2,9 millions de tonnes en Île-de-France, soit 68 % de plus qu'en 2016 (*figure 1*). En France métropolitaine, la hausse est de l'ordre d'un quart. La production francilienne de céréales représente 4 % de la production nationale.

### Un retour à la normale pour la récolte de blé tendre

En Île-de-France, la récolte de blé tendre renoue avec sa moyenne quinquennale avec un rendement de 80 quintaux par hectare. Cette production n'a globalement pas été affectée par les conditions climatiques pourtant difficiles au printemps (déficit pluviométrique, gels en avril et excès thermiques lors de la floraison en juin). Ces conditions ont certes freiné la production végétale, mais elles ont parallèlement limité l'impact des parasites. Les rendements, hétérogènes selon la nature des sols, sont globalement d'un bon niveau. De plus, la qualité du blé tendre d'Île-de-France est satisfaisante en 2017.

La production d'orge dépasse de 21 % la moyenne quinquennale en raison de la hausse conjuguée des rendements (+ 3 %) et des surfaces cultivées (+ 17 %).

La production de maïs diminue de 4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières

années sous l'effet d'une forte baisse des surfaces (- 20 %) et ce, malgré des rendements records (+ 21 %), favorisés par de bonnes conditions climatiques pour cette culture, notamment l'arrivée des pluies au moment de la floraison.

### Une production de protéagineux en baisse sur longue période

La production de protéagineux se situe 21 % au-dessous de sa moyenne quinquennale. Les situations sont toutefois contrastées selon les cultures. Les volumes récoltés de pois sont satisfaisants, contrairement à ceux de féveroles, plus affectées par les conditions très chaudes et sèches en floraison. Quant aux oléagineux, la production de colza est supérieure de 10 % à la moyenne quinquennale du fait de très bons rendements (*figure 2*).

### Une première campagne betteravière sans quota sucre

La production de 4,6 millions de tonnes de betteraves est supérieure de 33 % à sa moyenne quinquennale en raison de la hausse conjuguée des rendements (+ 10 %) et surtout des surfaces (+ 21 %), conséquence de la fin des quotas betteraviers.

### Une valeur de la production agricole régionale en hausse

En 2017, la valeur de la production agricole régionale devrait augmenter par rapport à 2016 principalement sous l'effet de la hausse de la production, mais aussi du recul des dépenses en intrants (engrais et amendements) (*figures 3 et 4*). Elle serait toutefois limitée par la baisse des prix payés aux producteurs, dans un contexte d'une offre mondiale abondante pesant sur les cours. ■

### L'agriculture biologique continue de progresser en Île-de-France en 2017

En 2017, une cinquantaine de fermes se sont nouvellement engagées en agriculture biologique en Île-de-France. Les surfaces cultivées sous ce mode de production progressent de 14 % par rapport à 2016 pour atteindre 15 000 hectares. Elles représentent désormais 3 % de la surface agricole francilienne, soit deux fois moins qu'au niveau national (6,5 %).

En dix ans, le nombre d'exploitations en agriculture biologique a plus que triplé, passant de 90 à près de 300 (soit 6 % des exploitations agricoles) et entraînant une hausse significative des surfaces cultivées. Depuis deux ans, les conversions concernent l'ensemble des productions agricoles, alors qu'auparavant elles étaient plutôt limitées aux exploitations céréalières. Ainsi, en 2017, les surfaces « bio » se répartissent pour 59 % en grandes cultures (8 900 hectares), 29 % en prairies/fourrages (4 300 hectares), 5 % en légumes (770 hectares), le reste se partageant entre arboriculture et horticulture.

### Pour en savoir plus

- Site de la Driaaf Île-de-France : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>.
- Site de la statistique agricole (Agreste) : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>.

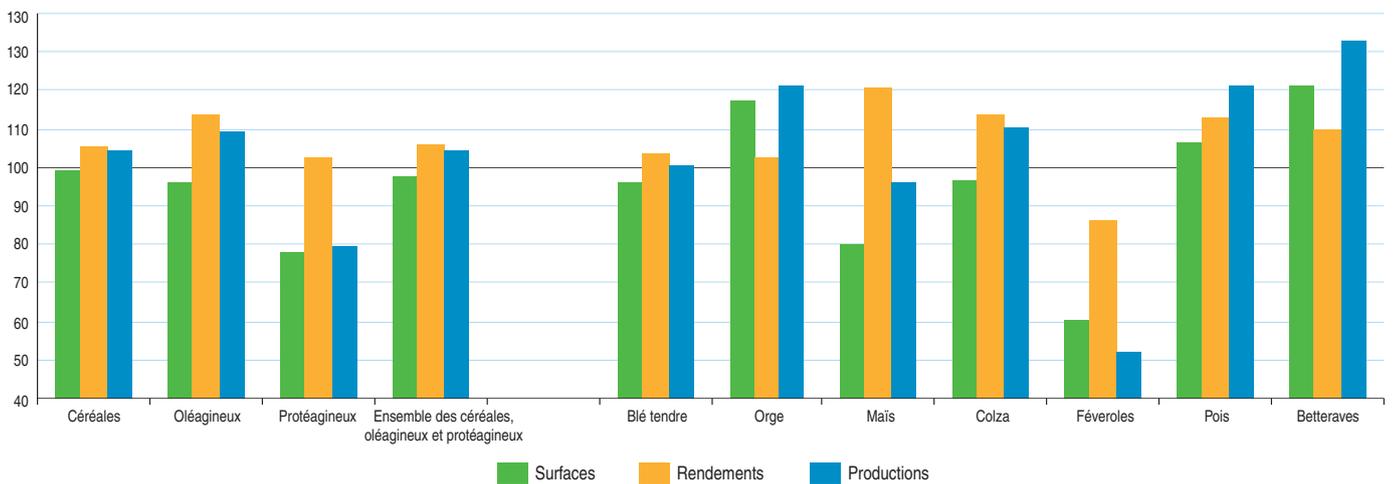
## 1 Les principales grandes cultures en Île-de-France

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2017	Évolution 2017/ moyenne 2012 à 2016 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017	Évolution 2017/ moyenne 2012 à 2016 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017	Évolution 2017/ moyenne 2012 à 2016 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)
<b>Céréales, dont :</b>	<b>360 680</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,7</b>	<b>81</b>	<b>5,2</b>	<b>70,1</b>	<b>2 909 175</b>	<b>4,3</b>	<b>68,2</b>
Blé tendre	228 570	-3,8	-3,0	80	3,9	84,6	1 830 660	0,5	79,2
Orge d'hiver	46 895	15,8	-5,7	75	2,7	38,7	353 445	19,0	31,4
Orge de printemps	41 725	19,4	25,3	70	4,5	39,6	292 500	24,3	75,2
<i>Total orge</i>	<i>88 620</i>	<i>17,4</i>	<i>6,7</i>	<i>73</i>	<i>2,8</i>	<i>39,1</i>	<i>645 945</i>	<i>21,4</i>	<i>48,2</i>
Mais-grain	33 685	-20,1	-4,7	111	20,7	59,6	372 475	-4,1	51,6
<b>Oléagineux, dont :</b>	<b>78 525</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,5</b>	<b>41</b>	<b>13,9</b>	<b>38,7</b>	<b>319 825</b>	<b>9,3</b>	<b>31,6</b>
Colza	76 140	-3,3	-4,8	41	13,9	37,5	313 180	10,1	31,4
<b>Protéagineux, dont :</b>	<b>16 180</b>	<b>-22,3</b>	<b>-16,3</b>	<b>38</b>	<b>2,7</b>	<b>65,9</b>	<b>60 850</b>	<b>-20,6</b>	<b>37,4</b>
Féveroles	7 800	-39,9	-23,6	31	-13,9	30,7	23 985	-48,2	-0,9
Pois	8 355	6,7	-8,3	44	12,8	100,0	36 800	21,2	83,6
<b>Betteraves industrielles</b>	<b>49 635</b>	<b>21,2</b>	<b>16,0</b>	<b>920</b>	<b>9,5</b>	<b>21,7</b>	<b>4 566 300</b>	<b>32,8</b>	<b>41,2</b>

Source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agreste, Statistique agricole annuelle.

## 2 Récolte 2017 en Île-de-France : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2012-2016

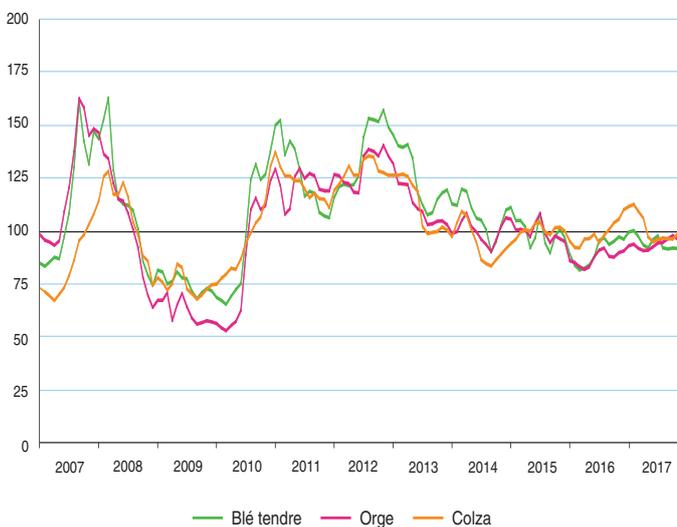
Indice 100 = même valeur que la moyenne quinquennale 2012-2016



Source : Srise Île-de-France, Statistique agricole annuelle.

## 3 Évolution des prix des produits agricoles à la production

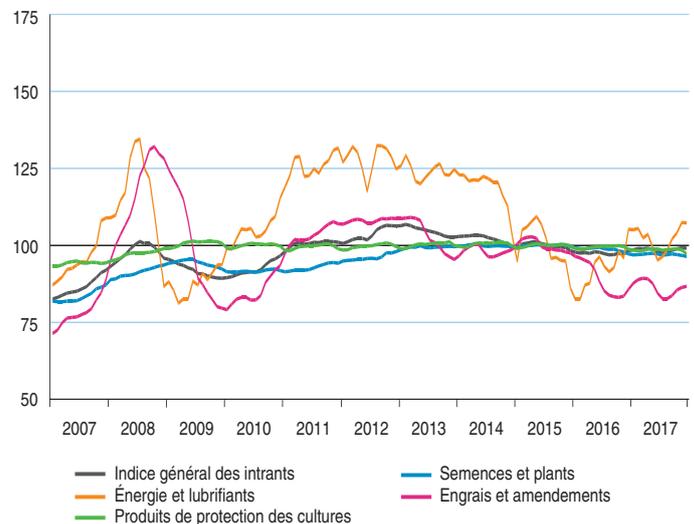
Indice base 100 en 2015



Source : Insee, indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap).

## 4 Évolution des prix des intrants

Indice base 100 en 2015



Sources : Agreste, Insee, indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).

# Construction

## 2017, une excellente année pour la construction et la commercialisation de logements neufs

La reprise de la construction francilienne se confirme en 2017 avec des niveaux records d'autorisations et de mises en chantier de logements, dépassant nettement l'objectif annuel de 70 000 logements. La commercialisation de logements neufs progresse. Les surfaces autorisées de locaux non résidentiels augmentent, notamment pour les entrepôts et les bureaux. La conjoncture est également favorable sur le marché de l'immobilier neuf, notamment pour les ventes d'appartements.

Philippe Monier, DRIEA

Avec un volume de 99 400 logements autorisés (un permis de construire sur cinq délivré en France métropolitaine), la production francilienne de logements confirme sa reprise, amorcée en 2015. En 2017, elle augmente de 12,6 % en Île-de-France contre 8,0 % en France métropolitaine (*figure 1*). Le nombre d'autorisations délivrées en 2017 dépasse même celui, cumulé, de 2008 et 2009, années les moins dynamiques de la décennie. La hausse est particulièrement élevée dans les départements de Seine-et-Marne (28,1 %) et du Val-de-Marne (26,9 %), en revanche, les autorisations fléchissent dans l'Essonne (- 6,2 %) (*figure 2*). La Seine-Saint-Denis est, sur longue période, le département ayant le plus bénéficié du dynamisme du marché du logement : les autorisations y étant délivrées représentent 17 % du total régional, contre 10 % au début des années 2000.

### Record du nombre de logements mis en chantier depuis 40 ans

En Île-de-France, le volume annuel des ouvertures de chantier s'élève à 82 100 logements en 2017. Il est en hausse de 23,5 % par rapport à 2016 (+ 16,8 % en France métropolitaine) et dépasse l'objectif de 70 000 logements, fixé par l'État dans la loi du Grand Paris. L'évolution est plus favorable à Paris et en petite couronne (+ 28,5 % dans le cœur d'agglomération) qu'en grande couronne (+ 18,4 %). La construction francilienne représente près de 20 % des logements mis en chantier au niveau national, soit la part la plus importante depuis 2000.

### Forte augmentation de la surface de locaux d'activité

Après le creux de 2014, la construction francilienne de locaux d'activité se redresse. En 2017, les surfaces autorisées augmentent de 21,3 % par rapport à 2016 (*figure 3*). Les autorisations des surfaces d'entrepôt progressent de 139,3 % et atteignent 1,3 million de m<sup>2</sup>, un niveau record depuis 2000. Les entrepôts constituent cette année le deuxième segment de construction de locaux après les bureaux. Depuis 2014, la conjoncture est également plus favorable sur le marché des bureaux : leurs surfaces autorisées poursuivent leur remontée en 2017 (+ 13,5 %). Celles-ci s'établissent à 1,4 million de m<sup>2</sup>, soit 14 % de plus que la moyenne des dix dernières années. En ce qui concerne les locaux de service public, les autorisations augmentent de 10,3 % (1,2 million de m<sup>2</sup>). Ces trois segments, qui représentent 70 % des surfaces autorisées (contre 44 % en France métropolitaine), dynamisent le marché régional de locaux avec 5,5 millions de m<sup>2</sup> au total.

Malgré le regain d'activité, les surfaces de locaux non résidentiels mis en chantier sont encore inférieures au niveau des 4 millions de m<sup>2</sup> annuels constatés avant la crise de 2008. La production francilienne de locaux représente près de 12 % de la production nationale.

### Transactions en nette hausse dans l'immobilier neuf francilien

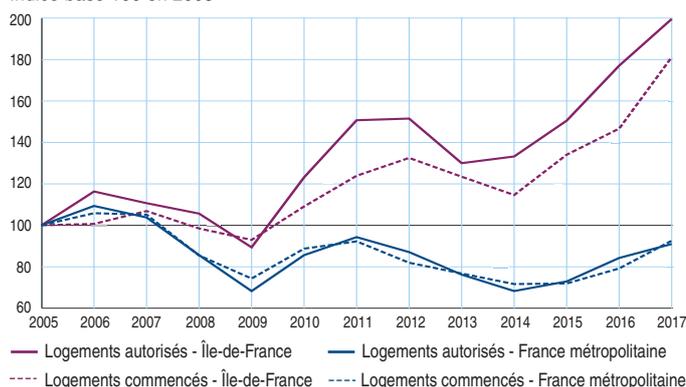
En 2017, les réservations de logements neufs en Île-de-France atteignent un niveau record avec 35 400 unités (*figures 4 et 5*). Elles progressent fortement dans la région par rapport à 2016 (+ 5,4 % contre + 2,1 % en France métropolitaine). Ces réservations représentent plus du quart des transactions enregistrées en France métropolitaine. Les ventes d'appartements neufs, qui pèsent à hauteur de 95 % des transactions en Île-de-France, expliquent la bonne tenue de l'immobilier neuf, les transactions diminuant nettement pour les maisons individuelles (- 22,2 %). Le prix moyen au m<sup>2</sup> des appartements neufs franciliens évolue peu (+ 0,3 % en 2017) et s'établit à 4 757 €/m<sup>2</sup>. Le coût des logements est plus cher en Île-de-France, en revanche le différentiel de prix avec les autres régions s'est réduit au fil des ans : il est passé de 30 % il y a 15 ans à 20 % actuellement. Le prix des maisons a augmenté de 2,9 % en 2017 (339 300 € en moyenne). Le différentiel de prix avec le niveau national est de l'ordre de 30 % contre 40 % il y a encore 15 ans. Les mises en vente de logements neufs dans la région progressent de 4,6 %, à un rythme proche de celui des réservations. Le stock de biens disponibles, en hausse de 10,1 % en fin d'année, représente 77 % du volume des ventes réalisées (27 300 logements). ■

### Pour en savoir plus

- Site de la DRIEA Île-de-France : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

## 1 Évolution de la construction de logements

Indice base 100 en 2005



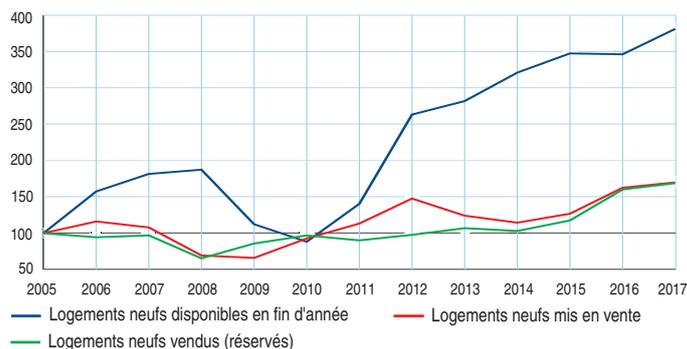
Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

## 4 Évolution de la commercialisation de logement neufs dans la région Île-de-France

Indice base 100 en 2005



Données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

## 2 Logements autorisés par département

	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) (en %)
Paris	4 400	5,4	-10,4
Seine-et-Marne	14 700	28,1	1,3
Yvelines	11 500	15,8	1,6
Essonne	11 100	-6,2	4,2
Hauts-de-Seine	15 300	7,6	7,6
Seine-Saint-Denis	17 200	5,0	6,0
Val-de-Marne	13 200	26,9	2,9
Val-d'Oise	12 000	21,7	6,3
<b>Île-de-France</b>	<b>99 400</b>	<b>12,6</b>	<b>3,3</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>482 600</b>	<b>8,0</b>	<b>-2,2</b>

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur des données non arrondies.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

## 3 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Île-de-France			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2017 (en milliers de m <sup>2</sup> )	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) (en %)
Artisanat	134	10,0	0,7	5,1	-3,1
Bureaux	1 408	13,5	-5,7	7,9	-3,3
Commerce	726	5,0	8,2	-0,6	-0,5
Entrepôt	1 284	139,3	-1,4	-3,6	8,2
Exploitation agricole ou forestière	105	0,4	12,3	-5,4	-4,0
Hébergement hôtelier	349	7,0	9,0	11,7	2,2
Industrie	256	-35,2	10,4	-6,8	-1,8
Service public ou d'intérêt collectif	1 194	10,3	-4,1	0,6	-7,8
<b>Ensemble</b>	<b>5 456</b>	<b>21,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>-2,3</b>

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018.

## 5 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Île-de-France			France métropolitaine		
	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2) (en %)	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2) (en %)
<b>Maisons neuves</b>						
Nombre de ventes (1)	1 744	-22,2	10,7	10 639	-3,1	1,9
Prix moyen par maison	339 285	2,9	-0,3	260 898	2,1	0,8
<b>Appartements neufs</b>						
Nombre de ventes (1)	33 654	7,4	12,3	119 178	2,6	5,5
Prix moyen au m <sup>2</sup>	4 757	0,3	-0,4	3 974	0,5	1,1

(1) Réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) Taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements ou plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

# Tourisme

## La fréquentation touristique francilienne rebondit sensiblement en 2017

En 2017, la fréquentation hôtelière retrouve des couleurs grâce à un retour remarquable de la clientèle internationale et, dans une moindre mesure, de la clientèle française. Le secteur francilien du tourisme a retrouvé son dynamisme et effacé une année 2016 médiocre, marquée par les effets des attentats terroristes, les intempéries et les mouvements sociaux.

Mathieu Belliard, Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France

En France, l'économie touristique bénéficie d'une conjoncture favorable en 2017. La fréquentation hôtelière s'améliore tant du point de vue des arrivées (+ 4,7 %) que des nuitées (+ 4,9 %). L'Île-de-France présente également un bilan avantageux.

### Une fréquentation hôtelière en nette progression en Île-de-France

En 2017, la fréquentation hôtelière en Île-de-France s'élève à 33,8 millions d'arrivées et 68,0 millions de nuitées (figure 1). Elle augmente nettement par rapport à 2016 (respectivement + 9,5 % et + 10,6 %), et dépasse même son niveau d'avant la vague d'attentats (respectivement + 4,3 % et + 2,5 % par rapport à 2015) (figure 2). Cette embellie profite plus particulièrement à la petite couronne (+ 13,7 % de nuitées par rapport à 2016) et à Paris (+ 11,6 %) (figure 3). La hausse est plus modérée en grande couronne (+ 6,6 %).

### Un retour remarquable de la clientèle internationale

En 2017, la clientèle internationale (+ 13,7 % pour les arrivées comme pour les nuitées) revient plus massivement que les touristes français (respectivement + 5,9 % et + 6,9 %) dans la région. Ainsi, la part de la clientèle internationale augmente de 1,5 point par rapport à l'année 2016, renforçant sa place majoritaire en termes de nuitées (56,3 %), sans toutefois retrouver tout à fait celle de 2015 (57,1 %). L'Île-de-France est la seule région où le nombre de nuitées de la clientèle internationale (38,3 millions) est supérieur à celui de la clientèle française (29,7 millions). Les nuitées internationales en Île-de-France représentent de nouveau plus de la moitié (50,7 %) des nuitées étrangères comptabilisées en France métropolitaine (75,7

millions). Paris génère près de 62 % du total régional des nuitées internationales.

### Des taux d'occupation à la hausse

En 2017, le taux d'occupation moyen des hôtels est de 73,2 % (figure 4), en hausse de 6,1 points par rapport à 2016. Les taux d'occupation mensuels sont systématiquement supérieurs à ceux de 2016, notamment en janvier, en avril et en juillet. Ils restent toutefois en repli par rapport à 2015, notamment en raison de l'accroissement du parc hôtelier dans la région.

### Une fréquentation mitigée des campings franciliens

En 2017, les nuitées dans les campings franciliens représentent 1 % des nuitées françaises alors qu'elles en représentent presque le tiers dans les hôtels. Avec plus d'1,6 million de nuitées en 2017, la fréquentation des campings en Île-de-France est en très légère progression (+ 1,1 % contre + 5,5 % en France métropolitaine) grâce à la clientèle française, la clientèle internationale étant stable (figure 5). Dans les campings de Seine-et-Marne, qui totalisent plus de la moitié des nuitées de la région, la fréquentation est toutefois en baisse de 4,5 % par

rapport à 2016, de même que dans les Yvelines (- 14,1 %). Sur la période estivale d'avril à septembre, les taux d'occupation des campings sont en hausse, sauf en mai et en septembre.

### Des sites touristiques plébiscités

En 2017, la plupart des principaux musées et monuments parisiens accueillent un nombre plus important de visiteurs qu'en 2016 : le musée du Louvre (8,1 millions de visiteurs, + 9,5 %), la tour Eiffel (6,2 millions, + 5,6 %), le centre Pompidou (3,4 millions, + 1,1 %), le musée d'Orsay (3,2 millions, + 6,0 %), la Cité des sciences et de l'industrie (2,4 millions, + 11,1 %) ou l'Arc de triomphe (1,6 million, + 18,9 %).

En dehors de Paris, la fréquentation touristique a progressé dans les sites tels que le domaine de Versailles (7,7 millions, + 15,1 %), le musée national du Château de Fontainebleau (0,5 million, + 7,5 %) ou le château de Vaux-le-Vicomte (0,3 million, + 6,8 %). Le retour des touristes, mais aussi celui des groupes scolaires, explique en grande partie ces bons résultats.

Disneyland Paris est également une attraction touristique majeure en Seine-et-Marne (13,4 millions de visiteurs en 2016). ■

### Pour en savoir plus

- « Bilan de l'activité touristique de l'année 2017 », CRT Paris Île-de-France, 2018
- Rabadeux D., « Fréquentation touristique de l'été 2017 - Un fort rebond par rapport à 2016, un léger déficit par rapport à 2015 », *Insee Flash Île-de-France* n° 19, novembre 2017.
- « Repères de l'activité touristique », CRT Paris Île-de-France, 2017.
- Site du Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France, rubrique des chiffres du tourisme : <http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-france>.

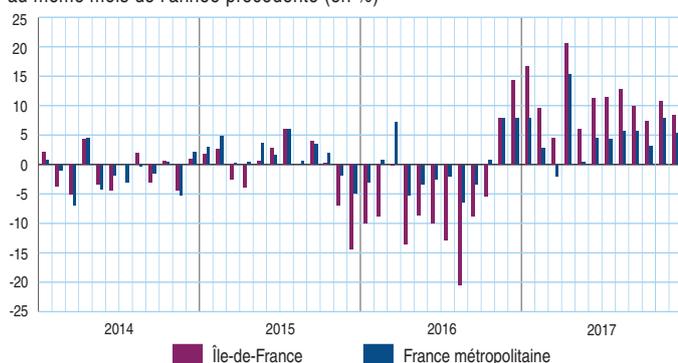
## 1 Fréquentation des hôtels et des campings

En milliers	Île-de-France		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
<b>Arrivées</b>	<b>33 813</b>	<b>585</b>	<b>117 894</b>	<b>24 180</b>
Français	17 652	242	81 527	16 215
Étrangers	16 161	343	36 367	7 965
<b>Nuitées</b>	<b>68 048</b>	<b>1 618</b>	<b>209 934</b>	<b>123 971</b>
Français	29 707	547	134 254	85 202
Étrangers	38 341	1 071	75 680	38 769
<b>Durée moyenne du séjour (en jours)</b>	<b>2,0</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>	<b>5,1</b>
Français	1,7	2,3	1,6	5,3
Étrangers	2,4	3,1	2,1	4,9

Données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.  
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

## 2 Évolution du nombre de nuitées hôtelières

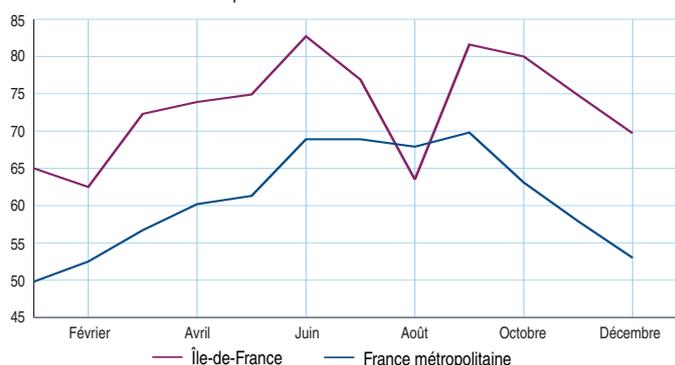
Évolution du nombre de nuitées hôtelières du mois de l'année n par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

## 4 Taux d'occupation dans les hôtels

En % du nombre de lits disponibles



Données 2017 définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

## 3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

En %	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011*	
Paris	35 553	11,6	-2,9	66,8
Seine-et-Marne	10 005	8,5	-1,0	58,7
Yvelines	2 677	5,1	0,8	30,2
Essonne	1 979	-3,2	-0,9	27,6
Hauts-de-Seine	5 491	11,5	-1,3	44,9
Seine-Saint-Denis	5 040	17,0	-2,2	40,4
Val-de-Marne	3 307	12,5	-1,9	40,9
Val-d'Oise	3 997	8,3	0,5	38,3
<b>Île-de-France</b>	<b>68 048</b>	<b>10,6</b>	<b>-2,0</b>	<b>56,3</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>209 934</b>	<b>4,9</b>	<b>-0,2</b>	<b>36,0</b>

\* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

## 5 Nombre de nuitées dans les campings par département

En %	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2017	
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011*	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Paris	145	24,7	2,5	71,3	30,6
Seine-et-Marne	902	-4,5	-0,7	67,8	75,7
Yvelines	186	-14,1	-2,7	69,0	46,0
Essonne	118	4,7	-2,7	58,0	43,3
Hauts-de-Seine	///	///	///	///	///
Seine-Saint-Denis	23	34,0	9,4	78,1	11,2
Val-de-Marne	80	4,8	12,6	50,0	79,4
Val-d'Oise	165	39,8	38,6	61,8	94,7
<b>Île-de-France</b>	<b>1 618</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>66,2</b>	<b>67,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>123 971</b>	<b>5,5</b>	<b>1,0</b>	<b>31,3</b>	<b>52,0</b>

/// : absence de données due à la nature des choses.

Données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

\* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

# Transport

## 2017, une bonne année pour le trafic aérien et les transports collectifs

En 2017, le trafic aérien de passagers continue de s'intensifier en Île-de-France, à un rythme plus soutenu qu'en 2016 grâce à une embellie de l'économie touristique. Les transports collectifs urbains progressent dans la région, soutenus principalement par les réseaux ferrés. Sur un marché automobile moins dynamique qu'au niveau national, les immatriculations de véhicules neufs se maintiennent dans la région. L'activité du fret routier de marchandises, quant à elle, progresse très légèrement.

Boubacar Diallo, Insee Île-de-France, Service études et diffusion

En France métropolitaine, le trafic aérien continue de se développer en 2017 (+ 5,8 % de passagers par rapport à 2016).

En Île-de-France, le transport aérien de passagers retrouve également de la vigueur en 2017 (+ 4,5 % en 2017 contre + 1,8 % en 2016), grâce à une année touristique qui retrouve ses niveaux antérieurs aux attentats (figure 1). L'Île-de-France compte toujours plus de la moitié de l'ensemble des passagers aériens au niveau national. L'embellie du trafic aérien est due à la forte progression du trafic des vols à bas coût (+ 8,8 % par rapport à 2016) et par conséquent des vols à l'international (+ 5,2 % en un an) (figure 2). En huit ans, le nombre de passagers des aéroports franciliens voyageant avec des compagnies à bas coût a plus que doublé. En revanche, les lignes aériennes nationales stagnent, concurrencées probablement par l'évolution des offres de lignes de trains à grande vitesse.

L'activité aéroportuaire s'amplifie à Roissy-Charles-de-Gaulle (+ 5,4 % en un an) et, dans une moindre mesure, à Paris-Orly (+ 2,6 %). Toutefois, cette embellie cache une baisse d'un quart des passagers en transit dans les aéroports franciliens, en lien probablement avec les mesures fiscales sur les taxes et redevances aéroportuaires.

### Les transports collectifs franciliens portés par les réseaux ferrés

Avec plus de 3,3 milliards de passagers transportés en Île-de-France en 2017, le trafic voyageurs de la RATP progresse de 2,2 % par rapport à 2016. Cette croissance est portée surtout par les réseaux ferrés. Le trafic du métro augmente de 1,3 %, soit 20 millions de passagers supplémentaires par rapport à 2016, grâce notamment au retour

de la clientèle touristique. Sous l'effet combiné du développement urbain des banlieues et de l'attractivité des forfaits « toutes zones », le trafic du RER s'intensifie de 3,1 % en 2017 (15 millions de voyageurs de plus qu'en 2016). Par ailleurs, le tramway, mode de transport confortable et écologique, séduit de plus en plus de passagers. Avec la montée en charge de la ligne T6 (Châtillon-Montrouge jusqu'à Viroflay), le trafic du tramway progresse en 2017 de 2,9 % par rapport à 2016.

Le trafic des bus se replie à Paris (- 2,4 %), affecté probablement par les difficultés de circulation liées aux travaux du Grand Paris. En revanche, l'activité des transports par bus progresse en banlieue (+ 5,6 %) (figure 3).

### Le marché de l'automobile ralentit en 2017

En 2017, les immatriculations de véhicules neufs en Île-de-France ne progressent plus que de 1,1 % par rapport à 2016 (après + 5,8 % en 2016), à un rythme moins soutenu qu'au niveau national (+ 5,2 %) (figure 4).

Cette stagnation du marché automobile est due principalement au ralentissement des ventes de véhicules particuliers (+ 0,1 % en 2017 après + 4,5 % en 2016). En revanche, en France métropolitaine, le nombre d'immatriculations de véhicules particuliers poursuit sa dynamique, amorcée depuis 2015,

avec plus de deux millions de véhicules vendus, soit + 4,8 % par rapport à 2016. Ces chiffres s'approchent d'ailleurs des valeurs records de ventes de 2011.

En Île-de-France, les ventes de véhicules neufs ont diminué à Paris et dans les Yvelines. Ailleurs, elles augmentent, et de façon plus dynamique dans quatre départements : en Seine-et-Marne, dans les Hauts-de-Seine, dans le Val-d'Oise et dans le Val-de-Marne.

### Le transport routier de marchandises se maintient en 2017

En France métropolitaine, l'activité du transport routier de marchandises augmente de 8,1 % en 2017 par rapport à 2016, confirmant la reprise de 2016 (+ 2 %) après quatre années successives de baisse. Les activités de transport de biens intermédiaires diminuent en 2017 par rapport à 2016, alors que celles des transports de produits agricoles et agroalimentaires, de matériaux de construction et de produits manufacturés progressent.

En Île-de-France, l'activité du fret routier s'améliore légèrement en 2017. Les flux de marchandises entrants et sortants avec le reste de la métropole sont un peu plus élevés qu'en 2016. En revanche, l'activité de fret au sein de la région stagne, en contraste avec la hausse observée au niveau national (figure 5). ■

### Pour en savoir plus

- Site du ministère de la Transition écologique et solidaire : [www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)
- Île-de-France Mobilités (ex-Stif) : [www.ile-de-france-mobilites.fr](http://www.ile-de-france-mobilites.fr)

## 1 Passagers des aéroports

En %

	Île-de-France			France métropolitaine	
	Passagers 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Lignes nationales	16 520 960	0,9	-0,4	3,4	1,0
Lignes internationales	84 941 169	5,2	2,5	6,8	3,5
Transit	51 788	-25,4	1,6	-12,3	-7,6
<b>Total</b>	<b>101 513 917</b>	<b>4,5</b>	<b>2,0</b>	<b>5,8</b>	<b>2,7</b>
<i>Dont lignes à bas coût (low cost)</i>	<i>20 974 096</i>	<i>8,8</i>	<i>10,2</i>	<i>11,3</i>	<i>10,5</i>
<i>Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)</i>	<i>20,7</i>	<i>///</i>	<i>///</i>	<i>///</i>	<i>///</i>

Note : données brutes.

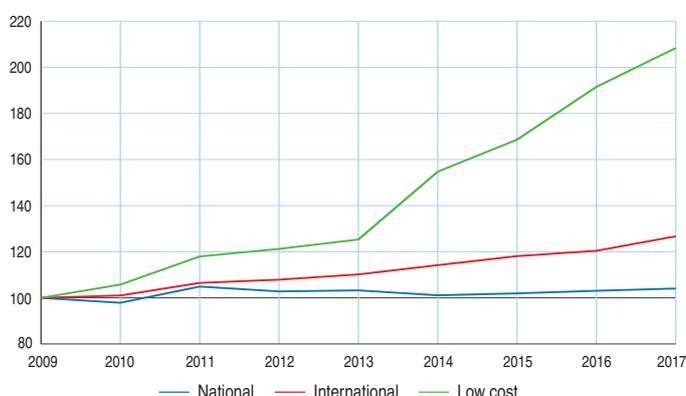
(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// Absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

## 2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Île-de-France

Indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

## 3 Nombre de voyages assurés par la RATP en Île-de-France

En millions

	2016	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
<b>RATP, dont :</b>	<b>3 257</b>	<b>3 329</b>	<b>2,2</b>
Métro	1 519	1 539	1,3
RER	478	493	3,1
Bus Paris	329	321	-2,4
Bus banlieue	655	692	5,6
<i>dont grande couronne</i>	<i>397</i>	<i>406</i>	<i>2,3</i>
Tramways (T4 SNCF exclu)	276	284	2,9

Source : Île-de-France Mobilités (ex-Stif).

## 4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Paris	53 845	-7,4	11 743	0,3	337	12,0	66 234	-6,3
Seine-et-Marne	42 083	4,6	7 979	9,2	824	32,1	51 095	5,7
Yvelines	72 837	-0,2	8 439	-9,1	571	1,2	82 049	-1,2
Essonne	36 974	2,6	7 118	4,2	862	21,6	45 113	3,1
Hauts-de-Seine	79 979	1,7	18 847	14,0	1 080	84,6	100 509	4,2
Seine-Saint-Denis	32 446	-2,5	11 940	7,2	1 783	13,2	46 232	0,4
Val-de-Marne	31 426	2,4	7 248	6,0	398	22,5	39 106	3,2
Val-d'Oise	28 964	3,6	5 733	4,0	539	8,7	35 487	3,6
<b>Île-de-France</b>	<b>378 554</b>	<b>0,1</b>	<b>79 047</b>	<b>5,2</b>	<b>6 394</b>	<b>23,5</b>	<b>465 825</b>	<b>1,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>2 079 511</b>	<b>4,8</b>	<b>436 929</b>	<b>7,1</b>	<b>51 756</b>	<b>6,9</b>	<b>2 574 534</b>	<b>5,2</b>

Données brutes.

(1) Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) Y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV.

## 5 Transport de marchandises par la route

Île-de-France	2016	2017 (p)	Évolution 2017/2016 (en %)
	(en millions de tonnes-kilomètres)	(en millions de tonnes-kilomètres)	
Entrées dans la région	8 677	8 784	1,2
Sorties de la région	7 284	7 425	1,9
Intérieur de la région	4 061	4 074	0,3

(p) Données provisoires.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête transport routier de marchandises.

# Bilan social

## Le nombre d'allocataires du RSA socle et de bénéficiaires de la CMU-C se stabilise en 2017

Fin 2017, la nouvelle prime d'activité poursuit sa montée en charge (+ 9,0 %) avec désormais 389 100 foyers allocataires. Le revenu de solidarité active (RSA) socle est versé à 320 700 foyers, un effectif qui se stabilise par rapport à 2016 (- 0,2 %). Il en va de même pour la CMU-C (+ 0,7 % par rapport à l'année précédente).

Danie Chemineau et Delphine Guérin, CTRAD pour les Caf d'Île-de-France ; Stéphane Runfola, Fonds CMU

À la fin de l'année 2017, environ 465 000 foyers allocataires franciliens bénéficient de minima sociaux versés par les Caisses d'allocations familiales (Caf), soit une augmentation de 1,1 % par rapport à 2016. Cette hausse résulte essentiellement de la progression des bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH). Le RSA socle, versé à 320 700 foyers allocataires (figure 1), reste quasiment stable par rapport à 2016 (- 0,2 %). Il baisse sensiblement à Paris (- 2,9 %) mais progresse dans le Val-de-Marne (+ 2,7 %) (figure 2). Dans les autres départements franciliens, la situation est plutôt stable par rapport à 2016.

### Baisse du nombre de foyers allocataires du RSA socle

En 2017, en prenant en compte les conjoints et enfants à charge de moins de 25 ans, 611 500 personnes sont concernées par le RSA socle, soit 5,1 % de la population francilienne. Cet effectif diminue de 1,1 % par rapport à 2016 (figure 3). Cette diminution est plus accentuée (- 2,4 %) chez les parents qui bénéficient d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement. En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler le RSA socle avec la prime d'activité. Cette dernière remplace le volet « activité » et la Prime pour l'emploi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Près de 49 100 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul des deux prestations, soit 15,3 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA socle.

En décembre 2017, la prime d'activité est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 389 100 foyers résidant en Île-de-France (figure 4), soit une hausse de 9 % en un an correspondant à 32 000 bénéficiaires supplémentaires. Pour 15,0 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25

ans (58 500). Ce jeune public progresse de façon plus modérée (+ 3,1 %). Près de 24 700 foyers avec enfant(s) à charge ou à naître perçoivent une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement parental, et 359 600 comptent au moins une personne percevant une bonification individuelle, ce qui signifie que leurs revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 0,5 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic). Parmi l'ensemble des titulaires de la prime d'activité, près de quatre sur dix (37,1 %) ne bénéficiaient ni de la prime d'activité, ni du RSA fin 2016 : 13,8 % étaient titulaires d'une autre prestation et 23,8 % étaient inconnus des Caisses d'allocations familiales.

### Le nombre de bénéficiaires de la CMU-C augmente de 0,7 % en un an

Fin 2017, 911 000 Franciliens sont bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) (figure 5). Ils représentent 7,5 % de la population, soit une proportion similaire à celle de la France métropolitaine. Toutefois, des différences significatives existent entre départements franciliens. Paris (6,6 %), les Hauts-de-Seine (4,9 %) et les Yvelines (4,4 %) se situent en deçà de la moyenne, alors que la

Seine-Saint-Denis atteint presque le double, avec 14,5 %. Les bénéficiaires franciliens de la CMU-C représentent un cinquième de l'ensemble des bénéficiaires de la France métropolitaine et les seuls bénéficiaires du département de la Seine-Saint-Denis rassemblent un quart des effectifs des huit départements de la région.

Près de sept allocataires du RSA socle sur dix sont couverts par la protection universelle maladie (PUMA) et bénéficient d'un accès simplifié à la CMU-C. Cette proportion est inférieure à la moyenne métropolitaine (77,3 %) et elle est en baisse de 2,5 points par rapport à 2016.

Les personnes dont les ressources se situent jusqu'à 35 % au-delà du plafond de ressources à ne pas dépasser pour accéder à la CMU-C peuvent prétendre à une aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Le nombre de bénéficiaires de l'ACS est évalué à 238 600 fin 2017. Il est en hausse de 5,8 % par rapport à 2016, en léger retrait par rapport à la progression de 7,9 % en France métropolitaine.

Au total, 1,15 million de personnes en Île-de-France bénéficient, avec la CMU-C et l'ACS, d'un financement total ou partiel de leur complémentaire santé fin 2017, soit 9,4 % de la population. ■

### Pour en savoir plus

- Site de la Cellule Technique de Réflexion et d'Aide à la Décision pour les Caf d'Île-de-France (CTRAD) : <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques>.
- Site du Fonds CMU : <http://www.cmu.fr>.

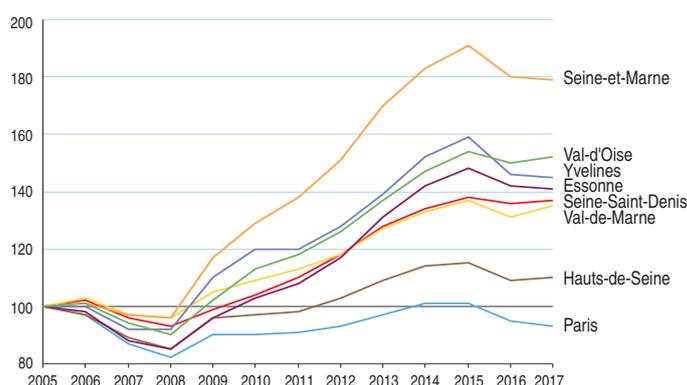
## 1 Allocataires de minima sociaux versés par les Caf en 2017

	Revenu de solidarité active (RSA socle)		Allocation aux adultes handicapés (AAH)	
	Foyers allocataires au 31/12/2017	Évolution 2017/2016 (en %)	Allocataires au 31/12/2017	Évolution 2017/2016 (en %)
Paris	61 415	-2,9	28 316	3,5
Seine-et-Marne	28 013	-0,9	16 314	5,5
Yvelines	21 342	-0,3	13 199	4,7
Essonne	25 413	-0,7	14 310	4,5
Hauts-de-Seine	29 975	0,8	17 587	1,7
Seine-Saint-Denis	81 702	0,5	24 958	4,0
Val-de-Marne	40 604	2,7	16 623	3,7
Val-d'Oise	32 265	0,4	12 943	7,5
<b>Île-de-France</b>	<b>320 729</b>	<b>-0,2</b>	<b>144 250</b>	<b>4,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 626 199</b>	<b>-0,6</b>	<b>1 054 632</b>	<b>3,5</b>

Source : Caf d'Île-de-France ; Cnaf.

## 2 Évolution du nombre d'allocataires du RMI/RSA socle non majoré

Indice base 100 en 2005



Données au 31 décembre.

Le RMI est remplacé par l'addition des RSA socle seul non majoré et socle+activité non majoré. Le RSA socle non majoré tient compte des bénéficiaires du RSA jeunes. De 2005 à 2008 : nombre d'allocataires du RMI ; de 2009 à 2017 : nombre d'allocataires du RSA socle non majoré.

Source : Caf d'Île-de-France.

## 3 Foyers allocataires franciliens du RSA selon les différentes composantes

	Allocataires au 31/12/2017	Évolution 2017/2016 (en %)
RSA socle seul	271 585	-0,6
RSA socle + Prime d'activité	49 144	2,4
<b>Total RSA socle</b>	<b>320 729</b>	<b>-0,2</b>
Dont RSA majoré	31 373	-2,4
Personnes couvertes par le RSA	611 545	-1,1

Source : Caf d'Île-de-France.

## 4 Foyers allocataires de la prime d'activité en Île-de-France

	Allocataires au 31/12/2017
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>389 054</b>
Avec au moins une bonification individuelle	359 590
Avec majoration pour isolement	24 726
<b>Selon l'âge</b>	
Moins de 25 ans	58 522
25 ans ou plus	330 532

Source : Caf d'Île-de-France.

## 5 Nombre et évolution des bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS en Île-de-France

En milliers

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Bénéficiaires de la CMU-C au 31/12/2017	147	86	64	85	80	229	112	107	<b>911</b>	<b>4 853</b>
Évolution CMU-C 2017/2016 (en %)	-1,0	1,5	-0,9	0,0	2,2	0,1	3,5	1,2	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>
CMU-C/Population (en %)	6,6	6,2	4,4	6,6	4,9	14,5	8,1	8,7	<b>7,5</b>	<b>7,4</b>
Part des bénéficiaires de la PUMA au titre du RSA socle au 30/06/2017 (en %)	62,6	72,7	64,4	71,9	64,2	71,8	71,7	73,4	<b>69,1</b>	<b>77,3</b>
Bénéficiaires de l'ACS (cumul 2017)	45	22	20	24	26	45	32	26	<b>239</b>	<b>1 579</b>
Total des bénéficiaires d'une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé	192	109	84	109	106	274	144	132	<b>1 149</b>	<b>6 432</b>

Source : Fonds CMU.

# Définitions

## Aide Complémentaire Santé (ACS)

L'Aide Complémentaire Santé (ACS) est une aide financière au paiement d'un contrat de complémentaire santé. Elle s'adresse aux personnes dont les ressources dépassent au maximum de 35 % le plafond d'attribution de la CMU-C, soit 981 € au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Auto-entrepreneur

Le régime de « l'auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

## Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Chômage

Situation des personnes de 15 ans ou plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité sont poreuses, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

En France, deux sources statistiques principales sur le chômage existent : les statistiques mensuelles du ministère du Travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi, et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

## Chômeur (au sens du BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

## Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C)

La Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C) est une complémentaire santé qui permet la prise en charge gratuite, avec dispense d'avance des frais, du ticket modérateur, du forfait journalier hospitalier et de certains dépassements, notamment pour les prothèses dentaires et l'optique. La CMU-C est attribuée sous condition de ressources. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, le plafond est fixé à 734 € par mois pour une personne seule, en métropole. Les bénéficiaires du RSA socle qui en font la demande se voient attribuer la CMU-C sans étude de leurs ressources.

## Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation. Depuis janvier 2009, les créations d'entreprises incluent les créations effectuées sous le régime d'auto-entrepreneur, puis de celui de micro-entrepreneur qui le remplace à partir de 2015. Il s'applique aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale. Il offre des formalités de création allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation.

### Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demands d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

### Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demands d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

### Durée moyenne de séjour

Il s'agit du rapport du nombre de nuitées par le nombre d'arrivées.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et

l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

### Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire Sirene.

### Foyer allocataire

Le foyer allocataire est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et/ou monétaire), et l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge). Plusieurs foyers allocataires peuvent cohabiter dans un même lieu, ils constituent alors un seul ménage au sens de la définition statistique Insee. C'est le cas, par exemple, lorsque un couple perçoit des allocations logement et héberge son enfant titulaire d'un minimum social des Caf (RSA, AAH). En pratique, le terme « allocataire » est souvent utilisé à la place de « foyer allocataire ».

### Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

### Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

### **Ipampa**

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole permet de suivre l'évolution des prix des services et des biens achetés et utilisés pour l'exploitation. Il inclut les engrais, les amendements pour améliorer les propriétés des sols, les produits phytosanitaires, les semences, le matériel et les équipements, le carburant, les aliments pour animaux, les médicaments et services vétérinaires, etc.

### **Ippap**

L'indice des prix des produits agricoles à la production mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Cet indice est élaboré à partir de l'observation des prix de marché.

### **Logement autorisé**

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### **Logement collectif**

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### **Logement commencé**

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### **Micro-entrepreneur**

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi du régime micro-social, d'un régime micro-fiscal, d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises et d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis, la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

### **Nuitées**

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### **Population active (au sens du BIT)**

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

### **Pôle emploi**

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi qui existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic pour permettre aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

### **Prime d'activité**

Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la prime d'activité remplace la prime pour l'emploi et le volet « activité » du RSA. Ces deux aides ne sont donc plus versées. La prime d'activité est un minimum garanti destiné aux personnes exerçant une activité professionnelle (salariés et travailleurs indépendants) dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds.

### **Protection universelle maladie (PUMA)**

La protection universelle maladie (PUMA) est entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La CMU de base a été supprimée. La protection universelle maladie assure aux personnes qui exercent une activité professionnelle en France ou qui résident en France de façon stable et régulière, la prise en charge des frais de santé en cas de maladie ou de maternité, à titre personnel et de manière continue tout au long de la vie.

### **Revenu de solidarité active (RSA)**

Le Revenu de solidarité active (RSA) s'inscrit dans une politique d'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Il garantit un supplément de revenu aux personnes disposant de faibles ressources nulles ou faibles. Il est attribué à un foyer dont les revenus sont inférieurs à un plafond qui dépend de sa configuration familiale. Depuis 2009, il remplace le RMI (revenu minimal d'insertion) et l'API (allocation pour parents isolés). Depuis 2016, le volet « activité » du RSA et la prime pour l'emploi sont remplacés par la prime d'activité. Celle-ci est un complément de rémunération versé par la Caf. Elle vise à inciter les travailleurs aux ressources modestes à l'exercice ou à la reprise d'une activité professionnelle et à soutenir leur pouvoir d'achat. Le RSA socle est maintenu dans le nouveau dispositif.

### **RSA socle**

Le RSA socle s'adresse aux personnes âgées de 18 ans ou plus sous conditions de ressources et composition du foyer. Depuis 2016, le RSA « socle » s'adresse aux personnes qui perçoivent entre 0,3 fois et 1,2 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) et des plafonds de revenus pour le foyer doivent être respectés. Cette nouvelle aide vient en complément des revenus professionnels perçus. Le montant forfaitaire du RSA socle peut être majoré : sous conditions de ressources, une personne seule et/ou avec des enfants à charge ou à naître peut donc voir son montant RSA majoré.

## **Sit@del2**

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

## **Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

## **Taux de chômage (au sens du BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

## **Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

## **Touriste**

Le visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé, pour un motif professionnel ou privé.



<b>Coordination</b>	Michèle Debosque
<b>Directrice de la publication</b>	Marie-Christine Parent
<b>Rédactrices en chef</b>	Dalila de Oliveira, Christèle Rannou-Heim
<b>PAO</b>	Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

© Insee 2018

**Insee - Direction régionale d'Île-de-France**  
1, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines CEDEX  
Tél : 01 30 96 90 00

# Insee Conjoncture

Île-de-France

## Bilan économique 2017 Une année faste pour l'économie francilienne

Après une décennie difficile, 2017 est une année favorable pour l'économie francilienne. Dans un contexte national marqué par la reprise de la croissance économique, la quasi-totalité des indicateurs économiques est au vert au quatrième trimestre. En effet, avec 80 000 créations nettes d'emplois en 2017, le taux de chômage s'établit à 7,7 % au quatrième trimestre 2017, soit une baisse de 1 point en un an. Dans la construction, les mises en chantier sont en hausse de 23,5 % par rapport à 2016. Enfin, la fréquentation touristique retrouve le niveau antérieur aux attentats.

Conjoncture n° 20  
Mai 2018

ISSN 2416-8637

**Insee Île-de-France**  
1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

**Directrice de la publication :**  
Marie-Christine Parent

**Rédactrices en chef :**  
Dalila de Oliveira, Christèle Rannou-Heim

© Insee 2018

